



Saisie Attribution VAINE

Par Stars

Bonjour

Nous avons eu une saisie attribution VAINE (pas d argent sur le compte) sur un titre exécutoire que nous suspectons éteint (2008)

Question : Si on a pas saisi le JEX es ce que la dette redevient active bien q elle était éteinte ? Faut il vraiment saisir le Jex et entamer des frais pour préserver nos droits ? Depuis q on a envoyé une lettre LRAR en demandant plus d infos sur cette dette au bureau de recouvrement nous avons plus de nouvelles. Il nous reste 1 semaine pour éventuellement saisir le JEX et nous aimerions aussi savoir combien cette procédure nous coûterais ?

Merci pour votre réponse